

sur les obstacles structurels (SII), le Japon a accepté d'augmenter ses dépenses de travaux publics à long terme. À chaque fois, les États-Unis ont également promis de réduire leur déficit budgétaire et de prendre des mesures pour augmenter le taux d'épargne intérieur.

Malgré ces efforts, le déséquilibre commercial bilatéral entre les États-Unis et le Japon, bien qu'il ait été réduit à la fin des années 80, a persisté. Par ailleurs, les États-Unis n'ont pas beaucoup réduit leur déficit budgétaire.

2.2 Les problèmes micro-économiques

L'évolution de la dotation en facteurs, de la technologie, de la disponibilité et de la qualité des facteurs de production, ainsi que les ententes institutionnelles, ont toutes une incidence sur l'avantage comparatif dynamique des industries américaine et japonaise. Ces effets sont le sujet d'analyses micro-économiques. Les États-Unis se spécialisent dans les produits à base de ressources naturelles et la fabrication de produits de haute technologie, tandis que le Japon se spécialise dans une vaste gamme de produits manufacturés en se concentrant de plus en plus sur la haute technologie.

L'intervention des gouvernements des deux pays sur le marché bouleverse les structures commerciales. La participation des gouvernements au marché tend à produire des rentes que recherchent les entreprises et les groupes d'intérêts spéciaux. Ces derniers gaspillent des ressources en exerçant des pressions sur les bureaucraties en vue d'accaparer des rentes.

Le protectionnisme aux États-Unis

Après les négociations du Tokyo Round, les droits de douane moyens aux États-Unis étaient de 3,3 p. 100 pour les produits agricoles et de 5 p. 100 pour les biens industriels. Les États-Unis maintiennent des contingents officiels à l'importation d'un certain nombre de produits agricoles, notamment les produits laitiers, le sucre, les cacahuètes et le coton, tandis que plusieurs autres sont subventionnés sous le couvert de l'Export Enhancement Program, ce qui crée d'importantes distorsions commerciales. Les textiles et les vêtements font l'objet de contingents bilatéraux en vertu de l'Arrangement multifibres. Les États-Unis ont négocié des limitations volontaires des exportations (LVE) pour un certain nombre de produits. Les principales ententes de LVE avec le Japon concernent l'acier, les machines-outils, les télévisions couleurs et les automobiles. Toutefois, on n'est pas certain de leur incidence à l'heure actuelle. Les ententes de LVE portant sur les télévisions couleurs et l'acier ont été éliminées; celle qui concerne les machines-outils doit être éliminée progressivement et celle touchant les automobiles n'a plus force exécutoire.

En outre, les entreprises américaines ont utilisé abondamment des dispositions antidumping et de droit compensateur. Entre 1979 et 1990, elles ont engagé 5 poursuites